



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

sécurité des biens et des personnes

Question écrite n° 98754

Texte de la question

Mme Luce Pane alerte M. le ministre de l'intérieur sur les faits de racisme et de violence qui touchent les personnes originaires d'Asie de l'Est. Après le décès de Chaolin Zhang, à la suite d'une violente agression à Aubervilliers, la communauté chinoise a fortement manifesté son émotion mais aussi sa colère. Elle témoigne d'un nombre d'agressions sur des personnes d'origine asiatique inquiétant et d'un sentiment d'insécurité qui se renforce. À ces régulières agressions, s'ajoute un racisme latent et silencieux que subissent les personnes d'origine asiatique. D'ailleurs ces discriminations et préjugés alimentent bien souvent les agressions et les vols commis à l'encontre des personnes visées. Cette situation grave ne peut subsister. C'est la raison pour laquelle elle aimerait savoir l'action qu'il entend mener pour rassurer les communautés visées, lutter contre le racisme et la discrimination qu'elles subissent et assurer la sécurité de tous.

Texte de la réponse

L'agression dont ont été victimes, le 7 août 2016, deux personnes d'origine asiatique a mis en lumière la situation de la communauté asiatique qui est l'objet d'actes de violences souvent racistes. Statistiquement, sur les 10 premiers mois de l'année 2016, 8 256 faits de violence au préjudice de ressortissants asiatiques ont été enregistrés sur le ressort de la direction de la sécurité de proximité de l'agglomération parisienne (DSPAP), contre 8 207 sur la même période de 2015. Dès le 9 août dernier et dans les jours suivants le drame d'Aubervilliers, une sécurisation renforcée consistant en quatre équipages, deux de la compagnie de sécurisation et d'intervention de la Seine-Saint-Denis et deux de la brigade anti criminalité territoriale, a été mise en place sur la commune d'Aubervilliers. De même, plusieurs associations de la communauté chinoise ont été reçues à la préfecture de la Seine-Saint-Denis afin d'évoquer les mesures permettant de mettre un terme à ce type d'agressions. Par ailleurs, le ministre de l'intérieur a rencontré le 22 août 2016 la famille de la victime décédée. Pour lutter plus efficacement encore contre les vols avec violence notamment à l'encontre de la communauté chinoise, un groupe local d'action transversale (GLAT) a été mis en place associant plusieurs unités territoriales. Ce dispositif, apparenté à une « task force », est activé face à un problème spécifique de délinquance. Depuis la mise en œuvre de cette force opérationnelle, le 19 août 2016, 42 personnes ont été interpellées et 32 ont été placées en garde à vue. Le département de la Seine-Saint-Denis et notamment la commune d'Aubervilliers font l'objet d'un plan d'action qui a été mis en place dès le mois de février 2016, en concertation avec la municipalité et les associations représentatives. Des renforts quotidiens mis à disposition par l'état-major de la direction territoriale de la sécurité de proximité de Seine-Saint-Denis ont permis d'accroître la présence policière sur le secteur concerné permettant la réalisation de plusieurs affaires en flagrant délit. Au cours du premier semestre 2016, les policiers ont en effet pu élucider 53 affaires de vols avec violences commis à l'encontre de la communauté chinoise d'Aubervilliers. De nouvelles actions de communication en direction de la communauté chinoise sont menées par les délégués à la cohésion police-population parmi lesquelles la distribution de plaquettes de sensibilisation aux vols avec violences. Dans le cadre du service civique, une personne d'origine chinoise a été recrutée, depuis le mois d'avril dernier, au commissariat d'Aubervilliers pour assister les victimes asiatiques lors de leur dépôt de plainte et soutenir les actions de prévention et de

communication du commissariat en matière de sécurité via les réseaux sociaux. Des échanges réguliers sont entretenus avec les associations chinoises. Par ailleurs, la municipalité d'Aubervilliers a entrepris de renforcer son dispositif de vidéoprotection par l'implantation de cinq caméras dans le périmètre de la Zone de sécurité prioritaire (ZSP) des Quatre Chemins en complément des 9 caméras installées aux abords de bâtiments municipaux. Le report des images vers le commissariat et le raccordement des caméras au plan de vidéoprotection pour Paris sont effectifs depuis le mois d'août 2016. En outre, dans le cadre de la mise en place du plan spécial de vidéoprotection annoncé par le ministre de l'intérieur, la direction territoriale de la sécurité de proximité de la Seine-Saint Denis a instruit les dossiers de 25 caméras supplémentaires. Il convient aussi de préciser que le maillage du plan de vidéoprotection pour Paris permet d'effectuer des vidéo-patrouilles en complément des sécurisations des effectifs de voie publique. Le dispositif sur le réseau de transports en commun de l'ensemble de l'Île-de-France est complété par la sécurisation effectuée par les policiers de la sous-direction régionale de police des transports, et renforcé par les unités spécialisées de la brigade anti-criminalité de la compagnie de sécurité et d'intervention et des brigades spécialisées de terrain, ainsi que par les compagnies républicaines de sécurité et de la gendarmerie mobile. Concernant la sécurité des touristes étrangers, et plus particulièrement ceux d'origine asiatique, quatre priorités sont définies dans le cadre du plan tourisme déployé à Paris : - le maintien des dispositifs de sécurisation renforcés par la présence policière sur les sites touristiques les plus visités et autour des hôtels accueillant des touristes étrangers ; - le renforcement du partenariat avec les ambassades, les professionnels du tourisme, les responsables des grands sites touristiques, les hôteliers de Paris et de la petite couronne, ainsi que la RATP et la SNCF. Ainsi, afin de lutter contre les vols avec violences dont sont victimes les touristes asiatiques, notamment chinois, un dispositif spécifique de sécurisation des arrivées et des départs de bus de touristes asiatiques aux abords des hôtels a été mis en place par des rondes et des patrouilles renforcées et aléatoires ; - l'amélioration de l'accueil des victimes étrangères dans les commissariats (Système d'Assistance aux victimes étrangères) SAVE ; - l'amélioration de la communication des consignes de prévention. Dans le cadre de ce plan tourisme, 899 plaintes ont été déposées par des ressortissants asiatiques et 3 049 individus ont été interpellés sur le ressort des principales zones touristiques de la capitale.

Données clés

Auteur : [Mme Luce Pane](#)

Circonscription : Seine-Maritime (3^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 98754

Rubrique : Sécurité publique

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [6 septembre 2016](#), page 7877

Réponse publiée au JO le : [28 février 2017](#), page 1830